
VIE

Du khalife fatimite Moëzz-Lidin-Allah, par M. QUATREMÈRE,
membre de l'Institut.

(Suite et fin.)

Il quitta Alexandrie dans les derniers jours du mois de schaban, et arriva à Djizeh, sur la rive du Nil opposée à Fostat, le samedi, 2^e jour de ramadan. Le général Djauher s'empressa de sortir à la rencontre de son maître. Dès qu'il l'aperçut, il mit pied à terre et baisa la terre devant lui. Le vizir Djafar ben-Forat se rendit également à Djizeh, pour présenter son hommage au khalife. Ce prince séjourna dans cette ville l'espace de trois jours, et ses troupes reçurent ordre de passer sur l'autre rive du Nil, avec leurs bagages. Le mardi, 5^e ou, suivant d'autres, 7^e jour du mois de ramadan, Moëzz traversa le fleuve sur un nouveau pont, que Djauher avait fait construire à l'endroit où l'on passe pour se rendre dans l'île de Raudah, et prit directement le chemin du Caire, sans passer par Fostat. Il était accompagné de ses fils, de ses frères, de tous les princes de la famille d'Obaïd-allah-Mahdi, et faisait porter devant lui les cercueils de ses pères. La ville de Fostat avait été ornée et illuminée par les habitants, dans la persuasion où ils étaient que le khalife y ferait

son entrée, tandis que la nouvelle capitale n'avait fait aucun préparatif pour la réception de son souverain, parce qu'on s'attendait qu'il séjournerait d'abord à Fostat. Moëzz, arrivé au Caire, alla descendre dans le palais qui avait été bâti pour lui servir d'habitation. En entrant dans cet édifice, il se jeta le visage contre terre pour rendre grâces à Dieu, et fit une prière consistant en deux *rikah*; après quoi il congédia tous ceux qui l'accompagnaient. Son exemple fut imité de tous les assistants. Parmi les personnages qui étaient sortis pour recevoir Moëzz¹, se trouvaient plusieurs schérifs, c'est-à-dire des descendants d'Ali. Au milieu d'eux on distinguait Abdallah ben-Tabatiba, ou plutôt son fils, puisque, selon le témoignage des historiens les plus véridiques, Abdallah était mort quatorze ans avant cette époque.

Quoi qu'il en soit, le schérif, s'adressant au khalife, le pria de vouloir bien expliquer de quelle manière il descendait du prophète. Moëzz promit de convoquer incessamment une réunion, à laquelle assisteraient tous les schérifs, et de produire en leur présence les preuves de la légitimité de ses prétentions. En effet, dès que Moëzz fut installé au Caire il annonça une assemblée solennelle, où tous les habitants furent invités à se rendre. Le prince, assis sur son trône, demanda aux schérifs s'ils avaient parmi eux quelques chefs. Ils répondirent qu'il ne

¹ Nowaïri, man. de Leyde; Ebn-Khallikan, fol. 151 v. Aboul-mahâsen, man. 671, fol. 132 v. 133 r.

se trouvait plus dans leur société aucun personnage marquant. Alors Moëzz, tirant à moitié son épée du fourreau, dit fièrement : « Voilà ma généalogie. » Puis, répandant à pleines mains les pièces d'or sur les assistants, il ajouta : « Voilà mes preuves. » Tous protestèrent que cette démonstration leur paraissait évidente, et qu'ils reconnaissaient Moëzz pour leur seul et légitime souverain.

Moëzz¹, après avoir passé dans le palais la nuit qui suivit son entrée, donna, dès le grand matin, audience à ses nouveaux sujets, pour recevoir leurs félicitations et leurs hommages. Par son ordre on afficha ces mots dans toutes les rues de Fostat : Le plus excellent des hommes, après l'apôtre de Dieu, est Ali, fils d'Abou-Taleb, le prince des croyants (sur qui repose le salut !). On inscrivit partout le nom de Moëzz-li-din-allah, et celui de son fils, l'émir Abd-allah. Le 15^e jour du mois de ramadan le khalife² s'assit sur le trône d'or qui avait été élevé, par ordre de Djauher, dans le nouveau portique. On introduisit d'abord les schérifs, puis les hommes renommés par leur sainteté, et enfin tous les principaux habitants. Djauher était debout devant le prince ; il faisait approcher chaque personnage l'un après l'autre. Ensuite il s'avança lui-même, et offrit son présent, qui était resté quelque temps exposé à la vue de tout le monde. Il se composait : 1^o de cent cinquante chevaux avec leurs selles et leurs

¹ Makrizi, man. 797, fol. 289 r.

² *Ibid.* fol. 317 r.

brides, dont les unes étaient d'or, d'autres ornées de pierreries, d'autres enfin incrustées d'ambre; 2° trente et un pavillons *قبة* de soie portés sur des chameaux bactriens, et accompagnés de ceintures et de leurs tapis; neuf d'entre eux étaient de soie tissue d'or; 3° neuf chameaux de main, couverts d'étoffe d'or; 4° trente-trois mulets, dont sept étaient sellés et bridés; 5° cent trente mulets destinés à porter des fardeaux; 6° quatre-vingt-dix dromadaires; 7° quatre coffres travaillés à jour, de manière qu'on pouvait en voir le contenu, et qui renfermaient des vases d'or et d'argent; 8° cent épées enrichies d'or et d'argent; 9° deux cassettes d'argent ciselé *مخرقة*, pleines de pierres précieuses; 10° un turban *شاشية* enrichi de pierreries et renfermé dans un étui; 11° neuf cents, tant boîtes que coffres, contenant un assortiment complet de tous les objets précieux que peut fournir l'Égypte. Moëzz fit la prière¹, à la tête de tout le peuple, dans le *mosalla* (l'oratoire), le jour de la fête qui accompagne la rupture du jeûne. La prière fut longue, complète et conforme à ce qu'avait pratiqué Ali. A l'issue de cet acte de piété, le khalife commença publiquement la *khotbah* en saluant les assistants à droite et à gauche. Il fit déployer les deux drapeaux qui flottaient au-dessus du *menber*, et fit la première *khotbah*. On avait placé sur le degré le plus élevé de cette chaire un coussin de soie sur lequel le prince s'assit, dans

¹ Makrizi, manuscrit 797, fol. 371 *recto* et *verso*; Ebn-Moiassar, fol. 39 *verso*.

l'intervalle qui sépara les deux discours. Il commença par les mots : « Au nom de Dieu. » Il avait à côté de lui, dans la chaire, le général Djauher, Ammâr ben-Djafar, et Schafi, le porteur du parasol. Moëzz, après avoir prononcé ces mots : « Dieu est grand ! Dieu est grand ! » commença un discours plein d'éloquence, et si touchant, qu'il fit fondre en larmes les assistants. Tout, dans ses paroles, respirait la modestie et l'humilité la plus profonde. Lorsque la cérémonie fut achevée, Moëzz reprit le chemin de son palais, à la tête de ses troupes. Derrière lui marchaient les quatre princes, ses fils, à cheval et couverts de leurs cuirasses et de leurs casques. Devant lui on conduisait deux éléphants. Le prince, rentré au palais, manda un grand nombre de personnes, à qui il fit servir un repas, et adressa des reproches à ceux qui arrivèrent trop tard.

Moëzz¹ établit sa demeure dans le palais avec ses fils, ses officiers, et les principaux de ses serviteurs. Cet édifice, situé dans la partie orientale du Caire, se nommait, pour cette raison, *le grand palais oriental*; on l'appelait encore *le palais de Moëzz*, attendu que ce prince en avait ordonné la construction, et en avait lui-même envoyé le plan d'Afrique à Djauher, qui s'était exactement conformé aux dispositions arrêtées par son maître. Ce général avait jeté les fondements du palais en même temps que ceux des murs du Caire, la nuit même qui avait suivi son arrivée, le mercredi, 8^e jour du mois de schaban.

¹ Makrizi, man. 797, fol. 316 r. et 317 r.

On assure que le lendemain matin Djauher, visitant les travaux, remarqua dans les fondations quelques courbures irrégulières qui lui déplurent. On l'engageait à changer ce qui avait été fait, mais il répondit que les fouilles avaient été entreprises dans une nuit heureuse, à l'heure la plus propice, et il aima mieux laisser les choses dans l'état où elles étaient. Le jeudi, 13^e jour du mois de djoumada premier, l'an 359, on adapta deux portes à cet édifice. L'année suivante on l'entoura d'une enceinte de murs. Ce palais, destiné à être la demeure des khalifes fatimites, servit en effet à cet usage jusqu'à l'extinction de cette dynastie. Cet édifice renfermait des richesses immenses en or, argent, pierres, bijoux, tapis, vases, vêtements, armures, coffres, caisses, selles et brides; on y voyait un trésor complet, et enfin tout ce qui peut être à l'usage des princes.

Au mois de schewal¹, Moëzz nomma Abou-Saïd Abd-allah, fils d'Abou-Thouban, pour juger les procès et les contestations qui s'élevaient entre les soldats africains. Il y avait déjà quelque temps qu'il exerçait ces fonctions, lorsque plusieurs Égyptiens se présentèrent à son tribunal, plaidèrent devant lui leur cause, et se soumirent au jugement qu'il prononça. Il continua, jusqu'à la fin de l'année suivante, à rendre des arrêts et à délivrer des cédules judiciaires. Les *schahed* (témoins) de Fostat venaient déposer devant lui, et certifiaient, par leur témoi

¹ Ebn-Moïassar, man 801 A, fol. 40 r.

gnage, la légalité de ses jugements. Jamais rien de pareil ne s'était vu en Égypte avant cette époque.

Cette même année¹ Moëzz défendit de proclamer la crue du Nil avant qu'on lui eût adressé par écrit, à lui et au général Djauher, un rapport sur ce sujet. Cette formalité remplie, il permit d'annoncer au public à quelle hauteur s'était élevé le fleuve. Dans le même temps Moëzz fit revêtir Djauher d'une robe brodée d'or et d'un turban rouge. On lui ceignit une épée, on conduisit devant lui vingt chevaux sellés et bridés; on porta devant lui cinquante mille pièces d'or, deux cent mille pièces d'argent, et quatre-vingts coffres pleins d'habits.

Le khalife, étant monté à cheval, se rendit au lieu nommé Maks, où il inspecta sa flotte et ceux qui y travaillaient, puis il y plaça des amulettes.

Il était suivi de Djauher, du kadi Noman ben-Mohammed, et des principaux habitants du Caire. Pour entendre ce passage, il faut savoir que, suivant le récit d'un historien² Moëzz avait fait élever à Maks un chantier dans lequel on construisit, par ses ordres, six cents vaisseaux. Jamais l'Égypte n'avait vu une escadre aussi nombreuse.

Au mois de dhou'lkadah³, Moëzz se mit en marche pour aller faire l'ouverture du canal qui conduit les eaux du Nil au Caire. La digue fut rompue en présence du prince; après quoi il continua sa route

¹ Ebn-Moïassar, fol. 40 r.

² Makrizi, tome II, man. 798, fol. 169 r.

³ *Id.* man. 797, fol. 388 r. et v. Ebn-Moïassar, fol. 40 r.

le long de la rive du fleuve, jusqu'au lieu nommé Benou-Wail, et passa sur le sommet de la berge. Il était accompagné d'un cortège magnifique, et suivi des principaux officiers de l'état. A côté de lui marchait Abou-Djafar-Ahmed ben-Nasr, qui lui indiquait les noms de tous les lieux par lesquels il passait. Une foule immense de peuple, réunie sur les terrains que parcourait le khalife, faisait retentir l'air de ses acclamations. Moëzz, faisant ensuite un détour, côtoya l'étang de Habesch, le fossé creusé par ordre de Djauber, passa près des tombeaux de Kafour et d'Abdallah ben-Ahmed ben-Tabatiba; après quoi il rentra dans son palais.

Le jour d'Arafah¹, Moëzz fit dresser, au-dessus du portique de son palais, un rideau شمسية destiné pour la Kabah. Il avait douze palmes de longueur, et douze de largeur; le fond était de soie rouge. Tout autour, on voyait douze lunes d'or, sur chacune desquelles était un citron de même métal, travaillé à jour, et dont chacune renfermait cinquante perles de la grosseur d'un œuf de pigeon, accompagnées de rubis, de topazes et de saphirs. Tout autour régnait une inscription où tous les passages de l'Alcoran qui ont rapport au pèlerinage étaient tracés en émeraudes. Le fond sur lequel se trouvait l'inscription était rempli de grosses perles, telles qu'on n'en avait jamais vu de pareilles. Le voile renfermait dans son intérieur du musc broyé. Placé sur un endroit fort élevé, il pouvait être vu, tant de l'intérieur du pa-

¹ Ebn-Moïassar, fol. 40 v. Makrizi, man. 797, fol. 317 v.

lais que du dehors. Attendu son poids énorme, il fallut, pour l'apporter, les efforts réunis d'un grand nombre de valets.

Le jour de la fête des victimes, Moëzz alla, dès le matin, faire la prière avec le peuple. Lorsqu'il fut de retour au palais, il donna ordre de laisser entrer tout le monde. Les habitants de l'Égypte et de la Syrie qui se trouvaient au Caire furent admis à contempler de près le rideau de la Kabah, et tous attestèrent qu'ils n'avaient jamais rien vu de si magnifique. Les joailliers assurèrent que les pierreries dont il était décoré étaient d'une valeur inestimable. Les voiles qu'envoyaient les Abbassides n'avaient que le quart des dimensions de celui-ci. Il en était de même de celui que Kafour avait fait fabriquer, comme un présent de son maître Ounoudjour, et qui allait partir pour la Mecque lorsqu'il fut enlevé par le général Djauher. Moëzz fit servir à tous les assistants un repas abondant.

Le 18^e jour du mois de dhou'lhidjah était l'époque appelée *laum-algadir* (le jour de l'étang)¹, parce que ce jour-là même, suivant la tradition des schiites, Mahomet avait solennellement déclaré Ali héritier de la dignité de khalife. Le jour anniversaire de cet événement, l'an 362, des Africains et des habitants de Fostat s'étaient réunis en grand nombre pour faire la prière. Moëzz fut charmé de leur zèle, et dès ce moment l'usage s'introduisit en Égypte de célébrer cette fête.

¹ Ebn-Moïassar, fol. 41, r. Makrizi, man. 797, fol. 320 r.

Les Karmates, ayant fait une tentative sur la ville de Tennis, avaient été repoussés par les habitants, qui avaient fait cent soixante et treize prisonniers; ces captifs furent amenés au Caire et exposés à la vue du peuple. On portait en même temps les drapeaux que l'on avait enlevés aux Karmates, et que l'on tenait dans une position renversée.

Moëzz¹ à son arrivée au Caire, avait, comme je l'ai dit, amené avec lui, d'Afrique, les cercueils qui contenaient les corps de ses ancêtres, celui de l'imam Mahdi Obaïd-allah, de son fils, Kaïm-bi-amr-allah-Mohammed, et de l'imam Mansour-bi-nasr-allah Ismaïl. Ils furent déposés dans un vaste tombeau, appelé *Torbah-Moëzziak*; autrement, *Torbat-alzaferan*, et qui devint depuis cette époque le lieu de la sépulture des khalifes fatimites, de leurs fils et de leurs femmes. Cet édifice comprenait un vaste emplacement, qui faisait partie des dépendances du grand palais.

Au mois de moharram de l'année 362², mourut Saadah ben-Haïan, l'un des parents de Moëzz. Il était arrivé du Magreb en Égypte, ayant sous ses ordres un nombreux corps de troupes, l'an 660, et était venu camper à Djizeh. Djauher, qui achevait les travaux de la construction du Caire, sortit au-devant de Saadah, qui, dès qu'il aperçut le général, se hâta de mettre pied à terre. Il fit son entrée dans la nouvelle capitale au mois de redjeb; et la porte par la-

¹ Makrizi, tom. I. fol. 336 r.

Id. tom. I. man. 797; fol. 315 r.

quelle il passa prit dès lors le nom de *porte de Saadah*. Au mois de schewal, Djauher l'envoya en Syrie, à la tête d'une forte armée, pour s'opposer aux progrès du Karmate Hasan ben - Ahmed, surnommé Asem, et réparer l'échec qu'avaient causé la défaite et la mort de Djafar ben-Fallah. Saadah se dirigeait vers la ville de Ramlah, lorsqu'il apprit que le Karmate arrivait. A cette nouvelle, il se retira du côté de Jafa, et de là en Égypte. Bientôt après, l'an 361, il s'avança vers Ramlah, et se rendit maître de cette place; mais à l'approche du Karmate il s'empressa de prendre la fuite, et vint chercher un asile au Caire. Ce fut dans cette ville qu'il mourut, le 26^e jour du mois de moharram, l'an 362. Djauher, en personne, assista à ses obsèques, et ce fut le schérif Abou-Djafar Moslem, qui fit la prière sur son corps. Saadah était un homme distingué par sa piété exemplaire et ses qualités estimables.

Cependant Moëzz, au milieu de sa nouvelle conquête, était loin d'être parfaitement en repos. La crainte des Karmates, qui avaient déjà failli lui enlever l'Égypte, faisait naître en lui de vives inquiétudes. Il appréhendait que, d'un jour à l'autre, ces fanatiques redoutables n'entreprissent dans cette contrée une seconde invasion mieux concertée que la première, et qui pourrait aboutir à faire passer sous une autre domination une province à peine conquise, et dont les habitants étaient sans doute peu disposés à sacrifier leurs biens et leurs vies pour la défense d'un maître qui n'avait pas eu le temps de

gagner leur affection et de mériter de leur part un si grand acte de dévouement.

Moëzz, à peine établi en Égypte, résolut d'écrire à Hasan ben-Ahmed, pour lui représenter qu'ils appartaient l'un et l'autre à une même secte. Moëzz, en faisant cette démarche, avait pour but de connaître, par la réponse du Karmate, ses intentions secrètes, et si l'entrée des Fatimites en Égypte lui avait ou non inspiré des alarmes sérieuses. En effet, dit l'historien Nowaïri¹, Hasan savait très-bien que les principes adoptés par lui et par les prétendus descendants d'Ali étaient absolument les mêmes; il n'ignorait pas que la doctrine extérieure et secrète dont ils faisaient profession les uns et les autres tendaient également à nier l'existence du Créateur, à proclamer le meurtre des musulmans, le pillage de leurs biens, et l'anéantissement du titre de prophète. Mais, quoique les deux chefs fussent liés par une conformité de sentiments religieux, chacun d'eux n'en était pas moins disposé à faire périr l'autre, s'il tombait entre ses mains.

Le titre de la lettre était ainsi conçu : « De la part
« de l'esclave de Dieu, de son serviteur, de son pro-
« tégé, de son élu, Maad-abou-Temim ben-Ismail,
« Moëzz-li-din-allah, prince des croyants, fils du
« plus excellent des prophètes, descendant du plus
« illustre des héritiers : à Hasan, fils d'Ahmed et
« petit-fils de Hasan. »

La lettre, écrite en des termes pompeux et em-

¹ Man. de Leyde; man. arabe 617, fol. 79 v. et suiv.

phatiques, ne contenait que des menaces, des reproches et des invitations pressantes par lesquelles le chef des Karmates était sommé de se soumettre sans hésiter au pouvoir de Moëzz.

La réponse qui fut faite à cette dépêche ne contenait que ces mots ¹ :

« De la part de Hasan ben-Ahmed-al Asem.

« Nous avons reçu ta lettre, qui offre une surabondance de paroles, mais très-peu de réalité. « Nous allons suivre de près notre réponse. Adieu. »

En effet, Hasan, au mois de schaban², l'an 363, entra en Égypte, à la tête de ses troupes, et vint camper à Aïn-schems. Il livra aux Africains des attaques multipliées, dispersa des partis dans toute l'Égypte, et envoya des officiers jusque dans le Saïd, afin d'y percevoir les impôts. Moëzz, durant ce temps, ne demeurait pas oisif. Il passait en revue ses troupes, leur distribuait des armes, et leur accordait une augmentation de solde. Il envoya une armée, sous les ordres de son fils, l'émir Abdallah, qui se mit en marche avec le parasol, attribut de la souveraineté, ayant devant lui un nombreux corps de soldats bien armés, des bagages immenses, des étendards, des coffres remplis d'argent et de robes d'honneur. Une troupe de quatre mille hommes se dirigea vers la basse Égypte, qui était occupée par une portion de l'armée des Karmates. Ceux-ci, attaqués avec vigueur, laissèrent sur

¹ Nowaïri, man. 747, fol. 80 v. et 81 r. et man. de Leyde.

² Ebn-Moïassar, fol. 42 r. et v.

la place un grand nombre des leurs; et on leur fit beaucoup de prisonniers, parmi lesquels se trouvaient plusieurs des serviteurs d'Ikhschid, et des soldats de la milice d'Égypte. D'un autre côté, les Karmates attaquèrent l'émir Abd-allah, dans le lieu nommé *Seth-aldjoubb*, le plateau de la piscine, mais ils furent battus, et on leur tua ou prit un grand nombre d'hommes. L'émir Abd-allah rentra au Caire, le 1^{er} jour du mois de ramadan; mais ces succès n'avaient rien de décisif: le gros de l'armée des Karmates n'en continuait pas moins ses attaques, et menaçait d'emporter la capitale de l'empire des Fatimites¹. Les soldats de Moëzz, étroitement resserrés, étaient contraints de soutenir des combats continuels sur le bord même du fossé qui entourait leur capitale, c'est-à-dire la ville du Caire. Bientôt, vaincus, et forcés de laisser l'ennemi franchir leur fossé, ils allèrent chercher un asile derrière les remparts de la ville. Cet échec consterna Moëzz, qui se trouva dans le plus grand embarras, et n'osa plus sortir, à la tête de ses troupes, et traverser le fossé.

Hasan-ben-Djerah, de la tribu de Taï¹, à la tête d'une troupe nombreuse, combattait sous les drapeaux du Karmate Hasan. Ce corps était la fleur et l'élite de l'armée, dont il composait l'avant-garde. Les partisans de Moëzz se voyant hors d'état de repousser les attaques de Hasan, après avoir mûrement

¹ Nowairi, man. 647, fol. 80 v. et 81; Ebn-Khaldoun, tom. IV, fol. 38 r.

réfléchi sur leur position, ne virent pour eux d'autre voie de salut que de diviser l'armée ennemie. Ils sentirent qu'ils ne pouvaient opérer ce résultat sans la coopération d'Ebn-Djerah, et que, pour attirer celui-ci dans leurs intérêts, il fallait lui donner tout l'argent qu'il demanderait. En conséquence, ils députèrent vers Ebn-Djerah, et lui offrirent cent mille pièces d'or, moyennant qu'il s'engageât à opérer une scission dans l'armée de Hasan. La proposition fut acceptée sans délai. Cependant les partisans de Moëzz, jugeant que la somme qu'ils avaient promis de payer était exorbitante, firent frapper des dinars de plomb recouverts d'une feuille d'or, et les amasèrent dans des bourses, ayant soin de placer à l'entrée de chacune un petit nombre de véritables pièces d'or, qui couvraient les pièces fausses. Ensuite, ayant fermé ces bourses, ils les envoyèrent à Ebn-Djerah, après avoir tiré de lui une promesse formelle que, dès le moment où il recevrait l'argent, il exécuterait ce qu'on demandait de lui. En effet, lorsque la somme eut été remise entre ses mains, il se prépara à jeter la division dans l'armée des Karmates. Il ordonna à ses principaux officiers de le suivre partout où il les conduirait. Les deux partis en étant venus aux mains, au milieu de la chaleur du combat, Ebn-Djerah tourna le dos, prit la fuite, et fut suivi de ses officiers et de tout le corps qu'il commandait. Le général des Karmates, voyant ses alliés se mettre volontairement en déroute, tandis qu'ils avaient sur l'ennemi un avantage décidé, resta stupéfait, et fut forcé de

soutenir le combat à la tête des siens. Il se défendit vaillamment, dans la vue seulement d'échapper à ses ennemis, sentant bien qu'avec des forces si affaiblies il ne pouvait se flatter d'une victoire; mais enfin, harcelé de toute part, et craignant pour sa vie, il prit ouvertement la fuite. Les vainqueurs le poursuivirent vivement, s'emparèrent de son camp, qu'ils livrèrent au pillage, firent prisonniers des valets et des marchands, au nombre d'environ quinze cents hommes, à qui ils coupèrent aussitôt la tête. Ce combat, si funeste aux Karmates, eut lieu dans le mois de ramadan, l'an 363. On dépêcha à la poursuite de Hasan un général nommé Abou-Mahmoud-Ibrahim ben-Djafar, à la tête de dix mille Africains. Mais cet officier, tout en exécutant la mission dont il était chargé, avait soin de ne pas presser sa marche, dans la crainte que l'ennemi, faisant volte-face, ne l'attaquât avec des forces supérieures. Le Karmate, ne songeant plus à tenter une seconde fois le sort des armes, continua sa retraite, et s'arrêta dans le lieu nommé *Adhraat*, اذرعات. De là il fit partir pour Damas un corps de troupes, sous la conduite d'Abou'lmounadja, dont le fils avait été précédemment gouverneur de cette ville importante; après quoi, traversant le désert de l'Arabie, il se retira dans la capitale de ses états. Cependant les Africains étaient informés que Dâlem, à la suite de ses démêlés avec Abou'lmounadja, avait été mis en prison par ordre de Hasan, et s'était réfugié dans une forteresse qui lui appartenait. Ils s'étaient hâtés d'entamer une né-

gociation avec ce général, pour l'engager à attaquer le Karmate par derrière. En effet, il s'avança jusqu'à Balbek, où il apprit la défaite des Karmates, et l'arrivée d'Abou'lmounadja à Damas : aussitôt il se dirigea vers cette ville. Abou-Mahmoud, qui était campé à *Adhraat*, était, dit-on, en correspondance avec Dâlem, et tous deux convinrent d'attaquer, de concert, Abou'lmounadja. Celui-ci, qui commandait dans Damas, ayant sous ses ordres une garnison d'environ deux mille hommes, apprit que Dâlem approchait, à la tête d'un corps peu nombreux. Bientôt il fut informé que son ennemi devait camper, le lendemain, au lieu nommé *Akabah-Damir*, عقبة دمر. Les soldats de la garnison de Damas avaient, à plusieurs reprises, réclamé du gouverneur le paiement de leur solde, et il leur avait répondu chaque fois qu'il n'avait pas d'argent. Mais, lorsqu'il fut certain de l'approche de Dâlem, il se hâta de donner à chaque soldat une somme de deux pièces d'or.

Sur ces entrefaites, Dâlem était arrivé à Akabah-Damir. Abou'lmounadja et son fils sortirent de Damas avec ce qu'ils avaient de troupes, et se rendirent au *meïdan* (l'hippodrome), pour attaquer l'ennemi. On assure que Dâlem envoya un exprès à Abou'lmounadja, et lui fit dire qu'il était venu dans la seule intention de demander une amnistie. Cependant la garnison de Damas était mécontente d'Abou'lmounadja, comme n'ayant pas reçu intégralement sa solde. Dès qu'on eut appris que Dâlem était posté dans le voisinage de la ville, une partie de ces troupes

se dirigea vers Akabah, et alla se rendre à Dâlem. D'autres corps, successivement, imitèrent cet exemple. Dâlem, voyant ses forces accrues de celles de son ennemi, résolut de tenter le sort des armes. Quittant son campement d'Akabah, il s'approcha du lieu où était posté Abou'lmounadja, qu'il enveloppa de toutes parts. Ce général, n'ayant aucun moyen de fuir, et blessé grièvement, fut fait prisonnier avec son fils. Toutes les troupes qu'il commandait passèrent sous les drapeaux de Dâlem, et la ville de Damas se soumit aussitôt à lui. Cet événement arriva le samedi, 10^e jour du mois de ramadan, l'an 363. Dâlem, maître de cette grande capitale, fit garrotter et jeter en prison Abou'lmounadja et son fils; il se saisit d'un grand nombre de partisans de son rival, et confisqua leurs biens.

A cette époque il existait en Syrie un descendant d'Ali, nommé Abd-allah ben-Obaïd-allah ben Tâher¹. Après avoir rempli, par ordre de Kafour, plusieurs missions importantes, il avait été nommé gouverneur de la Syrie tout entière. Après la mort de son maître il eut des démêlés fort vifs avec deux officiers, Hasan ben-Obaïd-allah et Themal-Okâili, qui commandaient dans quelques parties de la province. Tous deux, en étant venus aux mains avec Abd-allah, furent vaincus et mis en fuite. On prétend qu'Abd-allah voulut se faire reconnaître comme souverain et prit le surnom de *Mahdi*. Lorsque les Karmites entrèrent dans la Syrie il se joignit à eux.

¹ Makrizi, *Moukaffa*, fol. 234 r. Nowairi, *loc. laud.*

Bientôt ces sectaires marchant pour attaquer Moëzz, il les accompagna dans cette expédition. Le khalife, instruit du fait, s'en plaignit vivement à Abou-Djafar-Moslem, frère d'Abd-allah. Le schérif s'empressa d'écrire à son frère, et remit la lettre à Abou-Djafar-Ahmed ben-Nasr, qui avait avec Abd-allah des relations d'amitié. Cependant Abd-allah, ayant été détaché par le chef des Karmates pour envahir la province de Saïd, vint camper dans les environs d'Osiout et d'Akhmim, tint assiégé Ali ben-Akiaban, lui livra de fréquentes attaques et leva dans le pays de fortes contributions. Moëzz, irrité de ces hostilités, adressa de vifs reproches au schérif Moslem, qui s'excusa et protesta n'avoir conservé avec son frère aucune relation. Cependant Abd-allah pénétra dans l'intérieur du Saïd, massacra beaucoup d'Africains et fit un grand nombre de prisonniers; ensuite il reprit la route d'Akhmim. Là, ayant appris que Hasan, chef des Karmates, avait été complètement défait sous les murs du Caire, il s'embarqua, se dirigea vers le Hedjaz et s'arrêta dans la ville de Médine. Bientôt, ne s'y croyant pas en sûreté, il se réfugia dans la ville d'Ahsa. Il s'aboucha avec les Karmates et mit tout en œuvre pour les engager à poursuivre la guerre contre Moëzz; mais, les voyant hors d'état d'adopter une résolution courageuse, il les quitta et prit la route de l'Irak. On envoya à sa poursuite Ebn-Senber, qui, l'ayant rencontré dans un lieu nommé *Djafariah الجعفرية*, situé à deux milles de Basrah, l'empoisonna dans du lait. Abd-allah, dans

une seule nuit, alla deux cents fois à la selle, et expira bientôt après. Son corps fut lavé, enseveli et porté à Médine, où, après les prières ordinaires, il fut enterré. Ces événements se passèrent dans le cours de l'année 363.

Moëzz, au milieu de son triomphe, était loin de se livrer entièrement à une sécurité parfaite, à une confiance présomptueuse; la famille d'Ali causait à ce prince de vives et justes inquiétudes. Ces descendants du *prophète*, fiers des prérogatives que leur assurait leur naissance, ne pouvaient voir qu'avec une profonde jalousie les succès d'un conquérant audacieux, qu'ils considéraient comme un étranger, comme un usurpateur, et qui venait les braver en s'asseyant sur un trône auquel ils se croyaient seuls appelés comme issus du sang le plus illustre. Moëzz, qui n'ignorait pas les dispositions hostiles de ses prétendus parents, et qui n'espérait pas pouvoir vaincre par la force une opposition si puissante, essaya, par des voies plus douces, de neutraliser cette malveillance. Il chercha les moyens de s'allier à la famille d'Ali par un mariage, qui, en confondant et réunissant les droits des deux branches, fît taire les haines, mît fin à des explications embarrassantes et ne laissât pas la porte ouverte à des rivalités dangereuses. On vient de voir qu'il existait à cette époque, dans la ville de Fostat, un membre de la famille d'Ali¹, nommé Abou-Djafar-Moslem,

¹ Othi, *Vie du sultan Mahmoud*, fol. 220 r. *Omdat-attalib* (man. 636, fol. 206 r.).

fil d'Obaïd-allah et petit-fils de Tâher ; il était connu en Égypte sous le nom de Moslem l'Alide. Cet homme, doué de qualités brillantes, d'un mérite éminent, tenait un rang distingué à la cour de Moëzz et jouissait de la plus haute considération. Un jour le khalife trouva, soit dans son palais, soit sur la chaire de la mosquée, un papier qui contenait des vers dans lesquels on l'invitait à s'allier par un mariage aux enfants de Tâher. Moëzz s'empressa de demander, pour son fils Aziz, une des filles du schérif. Celui-ci refusa, alléguant que chacune de ses filles était fiancée à un de ses parents. Le khalife, outré de voir un de ses sujets repousser une proposition qui aurait dû être à ses yeux le comble de l'honneur, fit arrêter Moslem et confisqua ses biens. Depuis ce moment le schérif ne reparut plus. Suivant un récit, il fut mis à mort dans la prison ; suivant une autre narration, ayant trouvé moyen de s'évader, il périt dans les déserts du Hedjaz.

Cependant Moëzz, qui avait triomphé, par la ruse, d'un ennemi redoutable, se hâta d'envoyer en Syrie Abou-Mahmoud, fils de Djafar ben-Fallah, à la tête d'une armée qui était, dit-on, de vingt mille hommes.

Le général étant arrivé à Damas le mardi, 23^e jour du mois de ramadan, Dâlem sortit à sa rencontre, et lui remit entre les mains Abou'lmounadja et son fils. Abou-Mahmoud fit enfermer chacun de ses captifs dans une cage de bois, et les envoya en Égypte, où ils furent mis en prison.

Au mois de moharram de cette même année¹, Moëzz nomma Abou'lfaradj Iakoub, ben-Iousouf, ben-Keles et Asloudj ben-Hasan, pour administrer les impôts et toutes les branches de revenu public, la police, le soin des ports, les dîmes, les capitations, les fondations pieuses, les héritages, le guet, et tous les objets qui en dépendent, tant en Égypte que dans les autres provinces de l'empire. On délivra à chacun d'eux un diplôme en bonne forme, qui fut lu le vendredi suivant, dans la chaire de la mosquée d'Ahmed ben-Touloun.

Dès ce moment les pouvoirs des percepteurs et les baux des fermiers des revenus se trouvèrent révoqués. Les deux officiers, dès le lendemain de leur nomination, allèrent s'asseoir dans la maison de l'émirat, attenante à la mosquée d'Ebn-Touloun, et firent publier l'adjudication des terres et des différentes branches du revenu fiscal; les enchères s'ouvrirent au milieu d'un grand concours de peuple. Iakoub et son collègue s'occupèrent à faire payer les reliquats qui étaient encore dus sur les précédents impôts, par les propriétaires, les fermiers, les receveurs, et mirent dans cette recherche une exactitude rigoureuse. En même temps ils examinaient avec impartialité les plaintes et les réclamations que chacun avait à faire valoir. Par leurs soins le trésor recouvra des sommes considérables. En même temps on afferma un plus grand nombre de villages,

¹ Mohammed ben-Moïassar, fol. 41 r. et v. Makrizi, man. 797, fol. 57 v. man 798, fol. 5 v. 234 r.

et la concurrence qui s'établit dans les enchères fit monter les baux.

A cette époque ¹ les Africains s'étaient répandus dans les quartiers de Karafah et de Magafer, المغافر, et s'étaient emparés des maisons, après en avoir chassé les propriétaires, et forcé les habitants de se transporter ailleurs; dès lors ils commencèrent à s'établir dans la ville. Moëzz leur avait permis de se loger dans les places du Caire les plus éloignées. Les habitants, se voyant dépouillés et vexés par des soldats avides, vinrent en foule implorer la justice du Khalife. Ce prince, touché de leurs plaintes, enjoignit aux Africains de fixer leur résidence dans les environs d'Aïn-schems. Lui-même alla en personne reconnaître les lieux où ils devaient établir leur séjour, et leur assigna une somme d'argent pour être employée aux frais de construction. Ce quartier prit dans la suite les noms de *khandak* (fossé), *hofrah* (fosse), *Khandak-alabid* (le fossé des noirs). Moëzz plaça parmi ces nouveaux habitants un commandant du guet et un kadi. Mais, bientôt après, les Africains, pour la plupart, établirent leur demeure dans la ville de Fostat, et se mêlèrent avec les habitants; cependant Djauher n'avait jamais voulu leur en accorder l'autorisation, et leur avait formellement défendu de passer la nuit dans la ville.

Chaque soir un crieur public signifiait aux Africains l'ordre de quitter la ville.

¹ Ebn-Moïassar, *loc. laud.* Makrizi, man. 798, fol. 127 r. et v. Newaïri, man. de Leyde.

L'an 363, le 10^e jour du mois de moharram¹, anniversaire de la mort de Hosâin, fils d'Ali, une troupe de schiïtes; accompagnés des gens de leur suite, revenaient des deux *meschhed* (chapelles), c'est-à-dire du tombeau de Keltoum et de celui de Seïdah-Nefisah; ils étaient escortés d'un corps de fantassins et de cavaliers africains; tous fondaient en larmes et déploraient à grands cris le meurtre de Hosâin. En passant dans les marchés, ils brisèrent les vases des porteurs d'eau, mirent en pièces leurs outres et chargèrent d'injures tous ceux qu'ils trouvaient faisant quelques achats. Ils continuèrent ainsi leur marche jusqu'à la *mosquée du vent*, مسجد الريح; là ils furent attaqués par un grand nombre d'habitants de la basse Égypte.

Cependant Hosâin ben-Ammar, qui demeurait en cet endroit, dans la maison de Mohammed ben-Abi-Bekr, fit fermer la porte de la rue, empêcha les deux partis d'en venir aux mains et les engagea à retourner tranquillement chacun chez soi. Cette conduite obtint de grands éloges de la part de Moëzz. En effet, sans la présence d'esprit de Hosâin, le tumulte allait dégénérer en une sédition ouverte; car déjà les habitants avaient barricadé leurs boutiques et fermé les marchés et les portes des maisons. Du reste, la présence de Moëzz avait inspiré aux schiïtes une audace qu'ils étaient loin d'avoir auparavant. Dans le courant du mois de

¹ Ebn-Moïassar, fol. 41 r. Makrizi, *Description de l'Égypte*, t. I (man. 797, fol. 354 r.)

safar¹, Moëzz, ayant perdu un de ses cousins, fit la prière sur son corps et prononça sept fois la formule *Dieu est grand*; il la répéta cinq fois seulement sur le corps d'un autre personnage qui n'était pas de sa famille.

Cependant² Iakoub ben-Keles et Asloudj, qui présidaient à la perception des impôts, déclarèrent qu'ils ne recevraient d'autres pièces d'or que les dinar moëzzi. Dès ce moment le dinar appelé *radi* راضى fut décrédité, se trouva réduit aux deux tiers de sa valeur, et le change de cette monnaie subit une réduction d'environ un quart. Cette diminution du dinar et du dinar *radi* causa aux habitants de l'Égypte la perte d'une partie de leur fortune. Le cours du dinar moëzzi fut fixé à quinze dirhems et demi. On exigeait avec une extrême rigueur le paiement des contributions, afin de compenser les dépenses énormes que la conquête de l'Égypte avait coûtées à Moëzz. Ce prince, en arrivant dans cette province, avait cru y trouver d'immenses trésors; mais il reconnut que ces richesses avaient été absorbées par les dépenses de l'administration et la solde de nombreuses armées. En outre, il avait dissipé dans son expédition des sommes incalculables, dont lui seul et les trésoriers connaissaient le montant. Un des écrivains attachés au trésor racontait qu'il avait vu entrer à Fostat quatre grands coffres, qui formaient la charge de deux chameaux, et qui étaient

¹ Ebn-Moïassar, *loc. laud.* Makrizi, t. I, fol. 289 r.

² Ebn-Moïassar, t. I, fol. 42 v. 42 r.

remplis uniquement de bourses vides dont le contenu avait été dépensé. On percevait en Égypte, dans une seule journée, environ cinquante mille dinars moëzzi; car la recette avait lieu sans quittance, sans assignation; quelquefois on toucha dans un jour cent vingt mille dinars moëzzi, et une fois, entre autres, les villes de Tennis, de Damiette et d'Aschmouneïn produisirent en un jour plus de deux cent mille dinars. Jamais on n'avait vu en aucun pays un revenu aussi considérable.

Au mois de rébi second Moëzz tomba malade, et recouvra la santé dans le courant du mois de djoumada premier. Au commencement de redjeb le kadi Mohammed ben-Noman étant venu à mourir, Moëzz fit la prière sur son corps et le fit, en sa présence, déposer dans son cercueil. Vers le même temps ce prince enjoignit aux Africains de sortir de Fostat et d'aller habiter exclusivement le Caire : ils obéirent et abandonnèrent les maisons où ils étaient établis. Moëzz, bientôt après, éprouva une rechute de sa maladie; mais cette fois elle ne fut pas sérieuse, car au bout de quelques jours il se trouva en état de donner audience à ses sujets.

Moëzz, pendant son règne, se montra favorable aux chrétiens d'Égypte.¹ Par une condescendance bien rare chez un souverain musulman, il permettait au célèbre Sévère, évêque d'Aschmouneïn¹, d'avoir des disputes sur des points de religion avec des kadis et autres personnages éminents. A la

¹ Histoire des patriarches (man. 140, p. 78).

requête du patriarche Ephrem ¹, il l'autorisa à faire rebâtir l'église de Saint-Mercure, située dans la ville de Fostat, et qui tombait en ruines. Jusqu'alors les chrétiens n'avaient pu obtenir la permission de réparer cet édifice, qui avait été converti en un magasin de roseaux. L'église appelée *Moallakah*, située dans le château de *Kasr-aschschema*, et dont les murailles étaient en grande partie écroulées, ne pouvait manquer d'être l'objet de la sollicitude et des demandes du patriarche. Sur ses instances, Moëzz, non-seulement accorda un diplôme qui autorisait la reconstruction de cet édifice, mais il voulut faire fournir par le trésor public les fonds nécessaires pour ces travaux. Le patriarche reçut l'acte avec reconnaissance et rendit l'argent. Lorsque l'on fit la lecture du diplôme devant l'église de Saint-Mercure, les marchands qui se trouvaient en cet endroit, réunis à des hommes de la populace, se soulevèrent en criant : « Quand nous devrions tous
« être égorgés à la fois, nous ne souffrirons pas que
« personne mette pierre sur pierre dans cette église. » Le patriarche vint porter cette nouvelle au khalife. Ce prince, outré de colère, monta aussitôt à cheval, à la tête de ses troupes, et se rendit sur le lieu du tumulte. Il fit creuser en toute hâte les fondements de l'édifice. Par son ordre on rassembla un grand nombre de maçons, et de toute part on apporta des pierres. Les travaux commencèrent sans que personne osât dire une parole, à l'exception d'un

¹ Man. 140, p. 81.

cheikh qui faisait la prière à la tête des marchands, dans la mosquée bâtie sur ce terrain. Cet homme, qui avait réuni et ameuté la foule, s'étant jeté dans les fondations, s'écria : « Je veux mourir aujourd'hui pour le nom de Dieu, et je ne souffrirai pas que l'on réédifie cette église. » Moëzz, instruit de cette hardiesse, ordonna de jeter des pierres sur le corps de cet homme et de poursuivre les travaux de construction. Le cheikh, voyant tomber sur lui la chaux et les pierres, voulut se relever; mais les gardes l'en empêchèrent, attendu que le khalife voulait que cet être turbulent fût enterré sous les fondements de l'édifice. Le patriarche, témoin du fait, mit pied à terre, se jeta aux pieds de Moëzz et obtint de lui la grâce du cheikh, qui échappa ainsi à une mort certaine. Le khalife rentra dans son palais, et les travaux de construction s'achevèrent sans que personne osât dire un mot. Le patriarche fit faire à l'église de Moallakah toutes les réparations nécessaires sans rencontrer la moindre opposition. Les églises d'Alexandrie, qui étaient en partie ruinées, furent entièrement réparées, et le patriarche dépensa pour cet objet des sommes très-considérables.

A la cour de Moëzz¹ se trouvait un chrétien, nommé Abou'lyémen-Kozman ben-Mina, qui, par ses vertus, ses mœurs irréprochables et sa probité sévère, s'était fait aimer et estimer de tout le monde. Il avait su gagner la faveur et l'affection du khalife, qui écoutait volontiers ses discours, se plaisait à

¹ *Histoire des patriarches* (man. 140, p. 83, 84).

suivre ses conseils et le choisit pour présider à la perception des impôts de l'Égypte. Le vizir Iakoub ben-Keles, jaloux du crédit de ce fonctionnaire, et craignant d'être supplanté par lui dans le rang de premier ministre, dit à Moëzz : « Kozman ben-Mina « étant un homme sur lequel on peut compter en- « tièrement, vous feriez bien de l'envoyer en Pales- « tine et de lui confier l'administration de cette pro- « vince. » Il n'avait d'autre but que d'éloigner l'être qui lui portait ombrage. Le khalife, cédant à ses sollicitations, fit partir Ebn-Mina pour la Palestine. Le nouvel administrateur, grâce à ses talents et à sa vigilance, leva dans la province une somme de deux cent mille pièces d'or, mais il ne tarda pas à apprendre que le chef des Karmates, déjà maître de la Syrie, approchait de la Palestine. Ayant pris l'argent qu'il avait recueilli, il le fit porter dans un monastère situé sur le sommet du mont Tabor et le déposa entre les mains du supérieur, qu'il pria de lui garder cette somme; après quoi il retourna au lieu de sa résidence. Le Karmate, l'ayant joint, lui dit, « Ne crains rien, je ne te ferai aucun mal, « et tu seras auprès de moi avec le même rang que « tu avais près de Moëzz; » et il lui garantit cette promesse par un traité en forme. Des émissaires apostés ne manquèrent pas d'écrire à Moëzz que Kozman ben-Mina avait traité avec l'ennemi, dont il partageait les sentiments. Le vizir, saisissant cette occasion, dit au khalife : « Ce Kozman, dont vous « vantiez sans cesse la fidélité et la probité incor-

«ruptible, s'est ligué avec votre ennemi; et pour le
«mettre plus à même de vous faire la guerre, il lui
«a livré les deux cent mille pièces d'or qu'il avait
«levées dans les provinces qui vous sont soumises. »
Moëzz, outré de colère, fit arrêter, mettre en prison
tous les parents de Kozman, et confisquer leurs
biens. Cependant le chef des Karmates ayant été
complètement vaincu dans son expédition d'Égypte,
Kozman écrivit à Moëzz, lui rendit compte de ce
qu'il avait fait, et lui apprit comment, à l'aide de
quelques soumissions, il s'était soustrait à la fureur
du Karmate et avait mis à couvert les deux cent
mille pièces d'or. Le khalife, irrité contre le vizir,
le fit mettre en prison et le réprimanda vivement.
Kozman, sur l'invitation du prince, arriva à la cour,
apportant la somme susdite. Il fut revêtu d'une
robe d'honneur et comblé de témoignages de bien-
veillance; on mit en liberté ses parents, auxquels
on restitua, ainsi qu'à lui, tous les biens qu'on leur
avait enlevés. Avant son départ pour la Palestine,
se trouvant possesseur d'une somme de quatre-
vingt-dix mille pièces d'or, il avait déposé le tout
entre les mains du patriarche Ephrem, auquel il
avait dit : « Si vous apprenez ma mort, employez
«cet argent pour la délivrance de mon âme et dis-
«tribuez-le aux églises, aux pauvres, aux prison-
«niers; si je reviens, vous me rendrez mon dépôt. »
Lorsqu'il fut de retour en Égypte et qu'il eut re-
couvré les bonnes grâces de Moëzz, il redemanda ses
quatre-vingt-dix mille pièces d'or; le patriarche lui

dit. « Ayant appris ce qui vous était arrivé en Syrie
 « et l'arrestation de vos parents, j'ai pensé que vous
 « ne reviendriez plus ici; appréhendant que si Moëzz
 « avait connaissance du dépôt laissé entre mes mains,
 « il ne saisît cet argent, qui de cette manière ne vous
 « procurerait aucune utilité ni dans ce monde ni dans
 « l'autre, j'en ai fait l'emploi que vous m'aviez indi-
 « qué. » Kozman, loin d'adresser au patriarche le
 moindre reproche, ne lui demanda aucun compte
 et se contenta de lui dire : « Vous avez bien fait,
 « mon père; vous m'avez rendu un véritable service
 « en distribuant cet argent aux pauvres, et le ga-
 « rantissant ainsi de la destruction. »

Au mois de dhou'lhidjah¹ on fit publier une or-
 donnance qui défendait à toutes les femmes de porter
 d'amples caleçons. On avait trouvé un de ces vête-
 ments d'une telle dimension qu'on y avait employé
 cinq pièces d'étoffe, et un autre enfin qui était com-
 posé de huit pièces de l'étoffe appelée *dabiki*.

Le jour du naurouz², c'est-à-dire le premier jour
 de l'année, était, en Égypte, une époque de ré-
 jouissances et de divertissements. L'an 364 ces amu-
 sements furent portés à leur comble : durant le jour
 on versait partout de l'eau à grands flots, et durant
 la nuit on allumait quantité de feux. Les gens du
 peuple parcoururent la ville de Fostat et fabriquèrent
 des simulacres d'éléphants; de là ils se rendirent au
 Caire, où ils prolongèrent leurs divertissements du-

¹ Ebn-Moïassar, fol. 42 v.

² Ibid. fol. 42 v. Makrizi, *Description de l'Égypte*, t. I, fol. 407 r.

rant trois jours, déployant dans les rues une parure magnifique et se livrant à de grands excès. Moëzz fit proclamer une défense expresse de répandre de l'eau durant le jour et d'allumer des feux pendant la nuit. On arrêta un assez grand nombre de coupables, dont quelques-uns furent mis en prison, et d'autres promenés ignominieusement dans la ville, montés sur des chameaux.

Au mois de djoumada premier¹ Moëzz remit aux schérifs et autres députés arrivés du Hedjaz, les droits qu'ils devaient payer, et qui s'élevaient à une somme de quatre cent mille pièces d'argent. Le 24^e jour du même mois mourut l'émir Abd-allah, fils de Moëzz. Ce prince donna audience à ses sujets pour recevoir leurs compliments de condoléance : chacun se présentait devant lui sans turban et avec tous les signes de la plus grande tristesse. Le khalife ordonna au kadi Ebn-Noman de laver le corps du jeune prince et le fit déposer dans le tombeau placé dans l'enceinte du palais.

Au mois de redjeb² on travailla à réparer le pont de Fostat, et on en interdit momentanément le passage. Il y avait plusieurs années que ce pont était dégradé et entièrement inutile. Au mois de dhou'l-kadah on publia, dans la mosquée appelée *Athik* (l'ancienne), que le pèlerinage de la Mecque se ferait désormais par terre, ce qui avait cessé d'avoir lieu depuis plusieurs années.

¹ Ebn-Moïassar, fol. 42 v. 43 r.

² *Ibid.* fol. 43 v.

Ebn-Abi-Touban étant venu à mourir, Moëzz nomma au rang de kadi Ali ben-Noman, et lui confia l'examen et la décision des procès. Abou-Tâher demeura chargé des mêmes fonctions.

Tandis que ces événements se passaient en Égypte, la Syrie était le théâtre de scènes plus tragiques. Les soldats d'Abou-Mahmoud, qui formaient la garnison de la ville de Damas, se livraient à des excès nombreux, qui soulevèrent la population. Le commandant du guet, ayant fait périr quelques habitants, les autres se révoltèrent contre lui et massacrèrent ses subordonnés. Dâlem se présenta pour calmer ces mutins, cependant la population des cantons voisins poussée à bout par les violences des Africains, se réfugia précipitamment dans la ville. Dans le milieu du mois de schewal de l'année 363, la population prit les armes, et attaqua les troupes d'Abou-Mahmoud. Après un combat qui se prolongea durant plusieurs jours, le général battit les rebelles, et les poursuivit jusqu'aux portes de la ville. Dâlem ben-Mauhoub, qui favorisait secrètement le peuple, craignant d'être compromis, quitta la maison de l'émirat. Les Africains mirent le feu aux environs de la porte appelée *bab-alfaradis* (la porte des jardins), et quantité de personnes y trouvèrent la mort. Les troubles durèrent sans interruption jusqu'au mois de rébi second de l'année 364. Enfin on fit la paix sous la condition que Dâlem quitterait la ville, et qu'on nommerait pour gouverneur Djeïsch ben-Samsamah, fils de la sœur d'Abou-Mahmoud. La tran-

quillité régna un moment; mais bientôt les Africains, se livrant à de nouveaux désordres, les habitants prirent les armes et marchèrent vers la citadelle; Djeïsch en sortit précipitamment et se réfugia au milieu des troupes. A leur tête il s'avança vers la ville, en forma le siège, livra aux flammes ce qui avait échappé au premier incendie et coupa les conduits qui amenaient l'eau dans la place. Les habitants se trouvèrent réduits à une extrême disette, et les marchés furent totalement interrompus. Moëzz désapprouva vivement la conduite d'Abou-Mahmoud. Il écrivit à l'eunuque Raïan, qui commandait dans la ville de Tripoli, lui enjoignant de se rendre à Damas, de prendre des informations exactes sur ce qui s'était passé, et de destituer Abou-Mahmoud. En effet ce général fut envoyé à Ramlah.

Pour entendre ce qui précède, il faut se rappeler que suivant le témoignage de Nowaïri¹, dans les premiers jours du mois de rébi second, de l'année 364, Raïan s'était emparé de la ville de Tripoli, et en avait chassé la garnison grecque.

Le Turc Aftekin, affranchi de Moëzz-eddaulah, fils de Bouaïh, ayant fui son maître, Bakhtiar, fils de Moëzz-eddaulah, et Adad-eddaulah, à l'époque des troubles excités par les Turcs dans l'Irak, entra en Syrie, à la tête d'un corps nombreux de troupes, et vint camper près de Hemes². Dâlem ben-Mauhoub,

¹ Manuscrit de Leyde.

² Ebn-Athir, t. III, fol. 4 v. 5 r. Makrizi (man. 798, fol. 8 v. 9 r.); *Abulfedæ Annales*, tom. II, pag. 520 et 522.

qui avait un commandement dans la ville de Damas au nom du khalife Moëzz, ayant appris qu'Aftekin était dans son voisinage, s'avança vers lui à dessein de l'enlever. N'ayant pu réussir dans son projet, il fut forcé de retourner sur ses pas. Alors Aftekin marcha sur Damas et vint descendre sous les murs de la place. Elle avait alors pour gouverneur, au nom de Moëzz, l'eunuque Raïan. Les jeunes gens, qui formaient une partie de la population, s'étaient arrogé dans la ville une autorité absolue, ne laissaient aux principaux habitants aucune sorte d'ascendant et ne reconnaissaient même pas la souveraineté du khalife. Dès qu'on eut appris l'arrivée d'Aftekin, les schérifs et les cheikhs se rendirent dans son camp, lui témoignèrent une grande joie de le voir, l'engagèrent à se fixer auprès d'eux, à prendre possession de la ville, à les délivrer du joug du khalife d'Égypte, dont la domination leur était odieuse à cause de la différence des dogmes qu'ils professaient et des vexations des agents fiscaux, et enfin de délivrer cette capitale de l'audace d'une jeunesse turbulente. Aftekin accepta leurs offres, les fit jurer de lui être parfaitement soumis; et de son côté il leur promit de les défendre contre tout assaillant.

Il entra dans la ville et en chassa l'eunuque Raïan. Par son ordre, au mois de schaban, on retrancha de la *khotbah* le nom de Moëzz, et on y substitua celui du khalife Taï-lillah. Il réprima avec la plus grande énergie les auteurs des troubles et des désordres, se fit craindre et respecter univer-

sellement, et améliora d'une manière sensible la position des habitants. Les Arabes s'étaient emparés des campagnes qui environnaient Damas et de tout le territoire dépendant de cette ville. Aftekin attaqua ces voisins turbulents, les battit complètement, en tua un grand nombre et obligea le reste à se soumettre. Il déploya dans ces expéditions autant de prudence que de fermeté et de courage. Il donna à ses officiers, à titre de fiefs militaires, le gouvernement des villes voisines. Se voyant parfaitement affermi, à la tête d'une armée nombreuse et possesseur de richesses immenses, il s'attacha à capter la bienveillance du khalife d'Égypte en lui écrivant et lui protestant de sa fidélité et de sa soumission. Moëzz, sans se laisser persuader par ce langage, invita Aftekin à se rendre auprès de lui, s'engageant à le faire revêtir de robes d'honneur et à lui confier son gouvernement, qu'il tiendrait comme vassal des princes fatimites. Aftekin, dont ces belles promesses ne faisaient qu'augmenter la défiance, refusa absolument de faire cette démarche. Moëzz se préparait à l'y contraindre par la force des armes et s'occupait à réunir pour cet effet une armée nombreuse, lorsque sa mort, qui arriva bientôt après, vint arrêter le cours de ses desseins.

Au mois de djoumada premier, de cette même année, l'eunuque Nasir, l'un des pages de Moëzz, se mit en campagne à la tête d'une armée nombreuse, et entra dans la ville de Beïrout. Il en vint aux mains, non loin de Tripoli, avec l'armée grecque.

qui fut mise en déroute. Ce combat eut lieu dans le mois de schaban. Bientôt après ¹ la rumeur publique annonça que les Grecs se disposaient à faire une incursion dans la Syrie, attendu que le Turc Aftekin avait écrit sur ce sujet à l'empereur Zimiscès بن السهسكى. En effet, ce prince, à la tête des Grecs, marcha vers la ville de Beïrout. Nasir, page de Moëzz, étant sorti à la rencontre de l'ennemi, fut battu et fait prisonnier. Les Grecs s'avancèrent vers Saïda. Aftekin se rendit auprès de l'empereur, baisa la terre devant lui, et conclut avec lui une trêve, qui garantissait la sûreté de la ville de Damas. Zimiscès se dirigeant vers Tripoli, l'eunuque Raïan sortit à la tête des troupes de Moëzz, attaqua l'ennemi, le battit avec un grand carnage, et força Zimiscès de retourner sur ses pas avec les débris de son armée. Cette nouvelle combla Moëzz de joie; tout le monde s'empressa de le féliciter, et les poètes lui adressèrent de nombreuses louanges.

Au mois de moharram de l'an 365² arriva au Caire le conducteur de la caravane des pèlerins. Il annonça que la prière avait été faite au nom de Moëzz, à la Mecque, à Médine et dans tous les districts dépendants de ces deux villes, et que les cérémonies du pèlerinage avaient eu lieu sans aucun obstacle. En effet nous apprenons d'un historien³ que, soit par l'influence d'une force majeure, soit

¹ Nowaïri, man. de Leyde.

² Ebn-Moïassar, fol. 43 r.

³ Taki-eddin-Fâsi, *Histoire de la Mecque* (man. 722, fol. 229 r.)

simplement par l'effet de l'inconstance des habitants de la Mecque, on avait cessé momentanément de reconnaître dans cette ville la souveraineté du khalife fatimite et que l'on avait proclamé celle du khalife abbasside. Moëzz fut charmé de cette nouvelle et en témoigna sa joie par d'abondantes aumônes. Bientôt après, le 4^e jour de safar, on vit arriver les pèlerins qui avaient pris la route de terre.

Cependant Moëzz tomba malade, le 8^e jour du mois de rébi premier, et sa maladie dura sans interruption l'espace de trente-huit jours. Sentant sa mort approcher, il désigna pour son successeur son fils Abou-Mansour-Nezar, auquel il donna le surnom d'*Aziz-billah*. Il expira le vendredi 14^e ou, suivant un autre récit, 17^e jour du mois de rébi second, âgé d'environ quarante-cinq ans et six mois. Ce prince, fils de Mansour et d'une esclave, était né dans la ville de Mahdiah, dans la province d'Afrikhah, le 11^e jour du mois de ramadan de l'année 319. Son règne avait été en totalité de vingt-trois ans et dix jours, et il s'était écoulé deux années sept mois et dix jours depuis l'époque où il avait fait son entrée comme souverain de l'Égypte.

Le vendredi, jour de la mort de Moëzz, Abd-al-sami ben-Omar, *khatib* (prédicateur) de la grande mosquée de Fostat, fit du haut du *menber* (la chaire) la prière pour le prince, et s'exprima en ces termes¹ : « O mon Dieu, répandez vos bénédictions sur votre esclave, votre serviteur dévoué, le

¹ Ebn-Moïassar, fol. 43 r. et v.

« fruit de la prophétie, la mine de l'excellence et de
 « l'imamah, Abd-Allah-Maad-Abou-Temim, l'imam
 « Moëzz-li-din-Allah, ainsi que vous avez jadis béni
 « ses pères, modèles de pureté, et ses aïeux, émi-
 « nents en vertus. Veuillez, ô mon Dieu, l'aider à
 « soutenir le fardeau du gouvernement que vous lui
 « avez confié, accomplir les promesses que vous lui
 « avez faites et réunir sous sa domination les con-
 « trées orientales et occidentales du globe. O mon
 « Dieu, augmentez ses forces et consolidez sa puis-
 « sance par la coopération de l'émir Nezar-Abou-
 « Mansour, héritier présomptif du trône des musul-
 « mans, fils du prince des croyants, que vous avez
 « suscité pour défendre les droits de son père et en
 « soutenir la légitimité par des arguments sans ré-
 « plique. Daignez, par lui, assurer le bonheur des
 « hommes, maintenir la tranquillité des provinces
 « et réaliser les promesses que vous avez faites; car
 « vous ne sauriez jamais manquer à l'accomplisse-
 « ment de vos paroles. »

Si l'on en croit quelques historiens¹, un événement, qui en lui-même ne présente rien d'effrayant, contribua à précipiter la mort de Moëzz. L'empereur grec de Constantinople lui avait envoyé un ambassadeur, qui, après avoir résidé auprès de lui dans la province d'Afrikiah, l'était venu trouver en Égypte. Un jour que ce député était seul avec le khalife, ce prince lui dit : « Te souviens-tu du temps où tu ar-

¹ Ebn-Athir, t. III, fol. 7 r. 8 r. Haïder-Razi, fol. 285 r. Mir-
 khond, iv^e partie, fol. 59 r.

« rivas à ma cour, tandis que je résidais dans la ville
« de Mahdiah, et où je te prédis qu'un jour je te re-
« verrais en Égypte, à une époque où je serais sou-
« verain de cette contrée? » L'ambassadeur ayant
répondu qu'il se souvenait parfaitement du fait,
Moëzz ajouta : « Eh bien ! je te prédis qu'un jour
« arrivera où tu me verras à Bagdad, en possession
« du rang de khalife. » L'ambassadeur ayant demandé
s'il pouvait, en toute sûreté et sans exciter la colère
du khalife, exprimer librement sa pensée, et ayant
reçu pour réponse qu'il n'avait qu'à parler et ne
rien craindre, continua ainsi : « L'année où je fus
« envoyé par l'empereur mon maître auprès de
« vous, je fus tellement frappé de votre grandeur
« imposante et du cortège nombreux qui vous en-
« vironnait, que je faillis mourir de surprise. J'ar-
« rivai à votre palais, où resplendissait une lumière
« si brillante qu'elle éblouit mes yeux. Lorsque je
« vous contemplai assis sur votre trône, vous me
« parûtes semblable à un dieu ; et si vous m'eussiez
« dit que vous alliez monter au ciel, j'eusse été dis-
« posé à vous croire. Mais aujourd'hui, en appro-
« chant de vous, je n'ai plus rien vu de ce qui avait
« jadis fait naître mon admiration. Votre capitale
« s'est offerte à mes regards comme une ville noire
« et obscure, et je n'ai plus retrouvé chez vous cet
« air majestueux qui m'avait si fort imposé lors de
« mon premier voyage. J'en ai conclu que jadis votre
« empire était au plus haut point de la prospérité,
« tandis qu'aujourd'hui il présentait un spectacle tout

« contraire. » À ces paroles Moëzz baissa les yeux et garda le silence. A peine l'ambassadeur était-il sorti que le khalife, en proie à une vive émotion, fut attaqué d'une fièvre violente, qui ne fit qu'aller en croissant et conduisit ce prince au tombeau.

Moëzz réunissait en sa personne bien des qualités estimables : il était plein d'esprit, de prudence, de libéralité, et se distinguait surtout par un extrême amour de la justice et de l'équité. Un trait remarquable va servir à prouver jusqu'à quel point il portait cette vertu¹.

L'épouse d'Ikhschid, l'un des derniers souverains de l'Égypte, avait, au moment de la ruine de sa famille, remis entre les mains d'un Juif une robe entièrement composée d'un tissu de pierreries. Au bout de quelque temps elle redemanda son dépôt, mais le Juif prétendit n'avoir rien reçu. Elle offrit alors de lui abandonner une manche, pourvu qu'il lui rendît le reste de la robe. Cette proposition ne fut point accueillie. Enfin, après des sollicitations répétées, elle s'engagea, moyennant la restitution d'une manche, à lui laisser tout le vêtement; mais elle n'éprouva qu'un refus formel. La robe renfermait environ dix belles perles. Cette femme, outrée du peu de succès de ses tentatives, se rendit au palais de Moëzz, et, ayant été introduite, elle exposa au khalife le sujet de sa plainte. Ce prince manda le Juif, et l'interrogea sans pouvoir en tirer

¹ Abou'lmahâsen (man. arabe 671, fol. 133 r. et v.); Haïder-Razi, fol. 284 v.

aucun aveu. Alors il envoya un certain nombre d'émissaires intelligents, avec ordre de se transporter à la maison de cet homme et d'en démolir les murailles. On procéda à l'exécution de ce commandement, et on ne tarda pas à découvrir la robe, que l'on présenta à Moëzz, qui resta stupéfait à la vue d'une si grande magnificence. Le Juif avait enlevé de dessus la poitrine deux perles; qu'il convint avoir vendues pour une somme de seize cents pièces d'or. Moëzz remit à la princesse le vêtement. Elle le supplia de l'accepter à titre de présent ou d'en payer le prix qu'il jugerait convenable; mais il le refusa absolument. « O mon maître, s'écria-t-elle, un vêtement « si riche pouvait me convenir à une époque où « j'étais souveraine de l'Égypte; mais aujourd'hui il « m'est complètement inutile! » Moëzz persistant dans son refus, cette femme prit la robe et se retira.

Moëzz cultivait avec succès différentes branches de la littérature et de la poésie. Parmi ses vers on cite les suivants :

Grand Dieu! quel effet ont produit sur nous ces yeux
qui brillent sous ces magnifiques coiffures!

Ils sont plus perçants et leurs traits pénètrent plus profondément dans les âmes que les poignards dans la gorge des ennemis.

Accablé de votre départ, je suis plus épuisé de fatigue que les chameaux qui voyagent sous les feux de midi.

On cite de ce prince¹ un trait singulier, qui peut donner une idée suffisante de l'énergie de son ca-

¹ Makrizi, *Description de l'Égypte*, t. I, fol. 289.

ractère. Deux Esclavons, Kaïsar et Modaffer, avaient acquis la plus grande faveur auprès du khalife Mansour. Modaffer, s'autorisant de ce que Moëzz, dans son enfance, avait appris de lui les principes de l'écriture, traitait ce prince avec hauteur. Un jour, dans un mouvement de colère, il prononça un mot esclavon, que Moëzz jugea devoir cacher un sens injurieux; mais, regardant au-dessous de lui de faire des questions sur un pareil sujet, il s'appliqua à l'étude des langues. Il commença par apprendre à fond la langue berbère, puis la langue grecque, ensuite celle des nègres, et se rendit également habile dans l'une et dans l'autre; alors il s'occupa de la langue esclavone. Dans le cours de ce travail il rencontra le mot qui avait excité ses soupçons, et se convainquit que ce terme exprimait une injure grossière; à l'instant il donna l'ordre de massacrer Modaffer.

Au rapport des historiens¹, Moëzz était fort adonné à l'astrologie et ajoutait une grande foi aux discours des astrologues. Un de ces derniers lui annonça un jour qu'il était menacé, pour une époque qu'il désigna, d'une interruption de prospérité; en conséquence il lui conseilla de faire pratiquer un souterrain et de s'y tenir renfermé jusqu'à ce que le terme fatal fût expiré. Le prince, résolu de suivre cet avis, manda auprès de lui ses généraux et ses principaux courtisans, et leur dit : « J'ai fait un pacte

¹ Ebn-Athir, tom. III, fol. 8 r. et v. Haïder-Razi, fol. 285 r. No-waïri, man. de Leyde.

« avec Dieu, auprès duquel j'ai promis de me rendre
 « momentanément. Je vous laisse, pour vous gou-
 « verner, mon fils Nezar, c'est-à-dire Aziz. Ayez soin
 « de l'écouter et de lui obéir fidèlement. » Ensuite il
 descendit dans le souterrain et s'y tint caché. Du-
 rant son absence, lorsqu'un Africain apercevait un
 nuage, il lui adressait ses salutations, persuadé que
 ce nuage renfermait le khalife. Au bout d'un an ce
 prince se montra de nouveau à ses sujets; mais la
 joie causée par son retour ne fut pas de longue
 durée, car il fut attaqué peu de temps après d'une
 maladie qui le conduisit au tombeau.

Moëzz avait eu quatre fils et sept filles. Au nombre
 des premiers se trouvait l'émir Temim¹, qui était
 poète et donna son nom à un jardin appelé depuis
 Maschouk المعشوق, et situé dans le voisinage de l'é-
 tang de Habesch. L'une des princesses, nommée
 Raschidah رشيدة السيدة², mourut l'an 441; une
 autre, appelée Abdah السيدة عبدة³, termina sa
 carrière l'an 442, laissant des trésors d'une valeur
 inestimable. L'émir Temim et son frère l'émir Akil
 moururent tous deux au Caire⁴, l'an 374, et leurs
 corps furent déposés dans le cimetière du palais.

¹ Makrizi (man. 797, fol. 283 v.); Newaïri, man. de Leyde.

² Makrizi, *loc. laud.* fol. 342 r.

³ *Ib.* man. 798, fol. 36 r.

⁴ *Ibid.* v.

